

POLITIQUE DE GOUVERNANCE

ASC Malika Surf / n.0185 GRD/AA/ASO du 22 septembre 2009

Introduction

Ce document de politique de gouvernance a pour objectif de formaliser le modèle de fonctionnement de l'ASC Malika Surf. Il définit les principes de gestion, les rôles et responsabilités de chacun ainsi que les mécanismes de prise de décision, afin d'assurer une gouvernance transparente, efficace et conforme à la mission de l'association.

Reconnu par le Ministère de l'Intérieur du Sénégal depuis le 22 septembre 2009, l'ASC Malika Surf est une Association Sportive et Culturelle dont la mission principale est la promotion de la pratique du surf au Sénégal. Toutefois, au-delà de l'activité sportive, notre association se distingue par son engagement à utiliser le surf comme un outil d'insertion sociale et professionnelle au profit des jeunes Sénégalais, notamment ceux issus de milieux défavorisés.

L'ASC Malika Surf adopte une approche inclusive qui vise à offrir à la jeunesse de Dakar des opportunités d'apprentissage, de développement personnel et de renforcement des compétences à travers des activités sportives et éducatives. En s'appuyant sur des valeurs telles que la solidarité, l'inclusion et le respect, l'association contribue activement à l'autonomisation des jeunes, tout en sensibilisant aux enjeux liés à l'égalité des genres.

Cette politique de gouvernance constitue un cadre de référence essentiel pour garantir une gestion rigoureuse et responsable de l'association, et assurer que nos actions s'inscrivent durablement dans une démarche d'impact social positif.

SOMMAIRE

Cette politique de gouvernance couvre les sujets suivants :

CHAPITRE 1 : L'ASC Malika Surf.....	3
CHAPITRE 2 : Programme SurfKids Shredding Senegal (SKSS).....	4
CHAPITRE 3 : La Fondation SurfKids Shredding Senegal & Malika Surf Camp.....	14
CHAPITRE 4 : Les clés de l'action.....	21

et présentera également ces différentes politiques :

POLITIQUE DE RÉSERVE.....	24
POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES OPPORTUNITÉS DE L'ASC MALIKA SURF.....	26
POLITIQUE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR L'ASC MALIKA SURF.....	28

CHAPITRE 1 : L'ASC Malika Surf

L'Association Sportive et Culturelle Malika Surf, fondée en 2009, est une association locale qui œuvre pour l'inclusion sociale et l'autonomisation des jeunes à travers l'outil qu'est le surf. L'association est à l'origine du programme SurfKids Shredding Senegal (SKSS), lancé en 2019, qui vise à initier les jeunes au surf tout en leur offrant des perspectives d'insertion sociale et professionnelle.

Pour assurer une gouvernance structurée et transparente, l'association repose sur deux organes de gestion distincts : un comité directeur, responsable de la vision stratégique et des orientations à long terme, et un comité exécutif, chargé de la mise en œuvre opérationnelle des activités au quotidien. Ce double comité permet à l'ASC Malika Surf de maintenir une direction claire et efficace, tout en impliquant divers acteurs dans la prise de décision et l'exécution des projets.

Le comité directeur de l'association est composé de 5 membres : Ibrahima Kane (président), Sano Bacari (secrétaire général), Oumar Ba (trésorier général), Diop Anna (commissaire aux comptes) et Kane Pape Ibrahima (commissaire aux comptes). Les 5 membres de ce comité directeurs sont sénégalais et issus des communautés auxquelles nous proposons nos activités.

Le comité exécutif est chargé de mener à bien les activités du programme : il est composé à 80% de jeunes femmes et hommes sénégalais, également issus des communautés d'origine de nos bénéficiaires. Ils sont eux-mêmes anciens bénéficiaires du programme, ce qui en fait des exemples de réussite et des leaders que les plus jeunes peuvent suivre. Ils sont encadrés par Marta Imarisio (cheffe de projet) et Coraline Mabilat (responsable financière). Ismaila (coach de compétition) et Kane (responsable de l'équipement) travaillent aux côtés d'Aita (surveillante des programmes) et Deguene (responsable du développement surf filles) et forment donc un groupe paritaire composé à 50 % de femmes.

Le programme SurfKids Shredding Senegal incarne l'engagement de l'association envers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de milieux défavorisés. Ce programme est spécifiquement conçu pour leur offrir un accès à l'éducation et à des formations professionnelles pour permettre leur développement. Le surf est ici un outil au service de thématiques éducatives. En intégrant des valeurs telles que la solidarité et la responsabilité, le programme aide à façonner des citoyens actifs et engagés.

CHAPITRE 2 : Programme SurfKids Shredding Senegal (SKSS)

2.1 Historique

Le programme SurfKids Shredding Senegal est un programme social et éducatif créé en 2019 sous l'impulsion du Malika Surf Camp, visant à initier les jeunes locaux, notamment ceux issus de communautés défavorisées, à la pratique du surf pour encourager leur scolarité et leur bien-être personnel. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'inclusion sociale, en utilisant le sport comme un outil d'émancipation et de développement personnel pour les enfants et les adolescents. Le programme repose sur la conviction que le surf, en tant que discipline exigeante sur les plans physique et mental, permet d'instaurer des valeurs de respect, de persévérance et de solidarité si elle est utilisée à bon escient et accompagnée de formations ciblées et adaptées.

Lancé en 2019 par Marta et Ibrahima, les fondateurs du Malika Surf Camp, le programme SurfKids Shredding Senegal a rapidement pris de l'ampleur en offrant des cours de surf gratuits aux jeunes de Yoff. En plus de l'initiation au surf, le programme encourage l'éducation en mettant un point d'honneur à ce que les jeunes restent scolarisés et obtiennent de bons résultats académiques. Le surf devient ainsi un outil incitatif, car seuls les enfants régulièrement inscrits à l'école peuvent participer au programme. Les activités du programme SurfKids Shredding Senegal ne se limitent pas à la pratique sportive. Elles comprennent également des ateliers de sensibilisation aux problématiques environnementales, notamment la protection des océans, et des sessions de formation sur des sujets liés aux droits des enfants et à l'égalité des genres. L'objectif est de former des citoyens responsables, conscients des enjeux écologiques et sociaux.

Le programme a également permis de tisser des partenariats avec des organisations locales et internationales, afin d'élargir les opportunités pour les jeunes, qu'il s'agisse de participer à des compétitions de surf, de bénéficier de bourses scolaires, ou encore de profiter d'échanges culturels.

2.2 Why ? Vision à long terme

L'idée à long terme de ce projet s'appuie sur une conviction forte : le surf est bien plus qu'un simple sport, c'est un levier puissant de changement social, d'éducation et de responsabilisation pour les jeunes Sénégalais. Ce programme vise à utiliser l'énergie positive et l'attrait du sport pour offrir des opportunités d'inclusion sociale, en intégrant des valeurs telles que le respect, la persévérance, et la solidarité.

En offrant à des jeunes issus de milieux défavorisés l'accès à une discipline qui renforce non seulement leur condition physique, mais aussi leur développement personnel, le surf devient un outil d'autonomisation, de confiance en soi, et d'ouverture sur le monde.

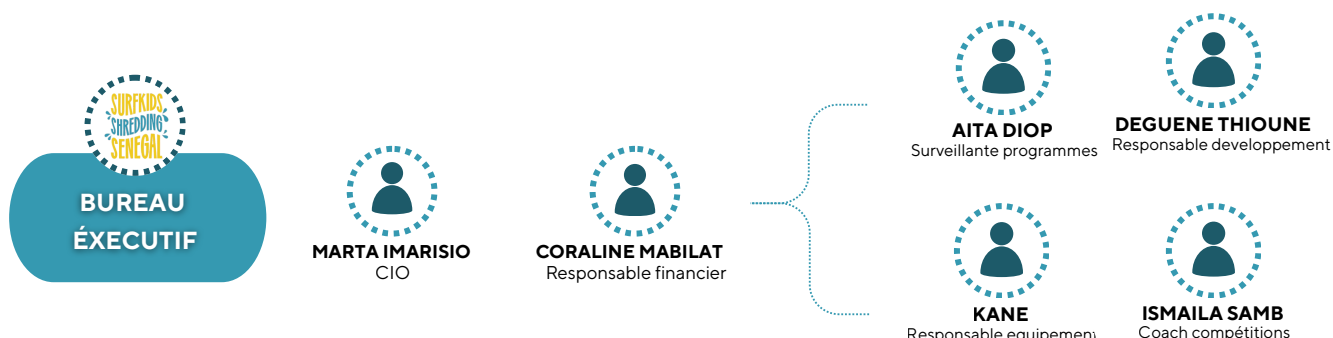
Des initiatives comme celle de PLAY International, une ONG qui utilise le sport comme outil éducatif à travers le monde, en sont la preuve. Leur programme au Burundi, par exemple, a démontré que les activités sportives peuvent améliorer de manière significative le comportement des jeunes à l'école et favoriser leur inclusion dans la société. Les résultats ont révélé une baisse de 23 % du taux d'abandon scolaire chez les jeunes participants, ainsi qu'une meilleure intégration des filles dans les activités sportives.

Ces effets positifs sont directement transposables au contexte sénégalais, où le surf, encore peu accessible à certains jeunes, peut avoir un impact similaire. Des études menées par des organisations comme l'UNICEF et l'UNESCO ont démontré que le sport peut être un outil puissant pour favoriser la paix, l'éducation et l'inclusion : selon un rapport de l'UNESCO, en Afrique, les programmes sportifs réduisent les comportements à risque chez les jeunes. Ces chiffres mettent en lumière l'importance du sport dans les programmes de développement pour la jeunesse.

À l'échelle du Sénégal, le surf et ses valeurs intrinsèques offrent un terrain unique pour inculquer aux jeunes un sens des responsabilités et un engagement citoyen. En apprenant à maîtriser la mer et à respecter son environnement, les jeunes acquièrent des compétences essentielles pour leur vie future, tant sur le plan personnel que professionnel. De plus, à travers l'organisation d'événements sportifs ou de compétitions locales, ces jeunes sont exposés à des opportunités économiques qui peuvent se traduire par des emplois dans le tourisme sportif, l'enseignement ou même l'entrepreneuriat local.

L'impact du programme ne se mesure pas en termes de performance sportive, mais surtout par sa capacité à façonner des citoyens responsables, ouverts sur le monde, et capables d'impacter positivement leur communauté. La vision à long terme de ce projet est donc de transformer la jeunesse sénégalaise en acteurs du changement, en utilisant le surf comme outil de développement social, économique et éducatif.

2.3 Organigramme du programme SurfKids Shredding Senegal



2.4 Le fonctionnement de SurfKids Shredding Senegal

Le programme SurfKids Shredding Senegal a pour objectif de favoriser le développement et l'insertion sociale de chaque bénéficiaire. Voici les principaux axes développés :

- **Éducation et engagement social (ODD4)**

Le programme SurfKids Shredding Senegal n'a pas pour seul objectif d'enseigner le surf ; il aspire également à renforcer la scolarité des jeunes participants. Pour pouvoir s'inscrire aux cours de surf, les enfants doivent être inscrits à l'école et maintenir de bons résultats académiques. Cette exigence témoigne de la volonté du programme de créer un équilibre entre la pratique sportive et la réussite scolaire, avec pour ambition de former des citoyens engagés et responsables. Pour soutenir cet objectif, des sessions de soutien scolaire sont mises en place, offrant aux jeunes l'aide nécessaire pour surmonter les défis académiques. Ces sessions permettent d'approfondir les connaissances dans des matières clés et de renforcer la confiance en soi des élèves. Par ailleurs, nous maintenons un dialogue régulier avec les établissements scolaires afin de suivre de près leurs progrès et d'identifier les domaines nécessitant une attention particulière.

Nous croyons également qu'il est crucial d'inclure les familles dans ce processus éducatif. C'est pourquoi nous engageons un dialogue constant avec les parents pour les encourager à créer un environnement propice à l'éducation de leurs enfants. En les sensibilisant à l'importance de la scolarité et en les conseillant sur la façon de soutenir leurs enfants, nous tentons de leur fournir les meilleures conditions possibles pour réussir.

Ainsi, la pratique du surf devient un outil non seulement pour l'enseignement de compétences sportives, mais aussi pour inculquer des valeurs essentielles comme la discipline, le respect et la persévérance. En offrant un cadre structuré qui complète l'éducation formelle, le programme SurfKids Shredding Senegal contribue à façonner des jeunes qui possèdent alors non seulement des compétences sportives, mais aussi et surtout un solide bagage académique leur permettant de trouver un emploi et des valeurs de citoyenneté active.

- **Égalité des genres (ODD5)**

Le programme SurfKids Shredding Senegal s'engage fermement à promouvoir l'égalité des genres en intégrant les jeunes filles dans ses activités. Le programme s'efforce de garantir que les filles disposent des mêmes opportunités que leurs homologues masculins, en cultivant un environnement où elles peuvent s'épanouir sans crainte de discrimination ni de préjugés.

Dans le cadre de cette initiative, des activités spécifiquement réservées aux jeunes filles sont mises en place, leur offrant un cadre sécurisant et adapté à leur pratique sportive. En parallèle, des sessions de formation aux problématiques de genre sont organisées pour les sensibiliser sur les questions d'égalité, sur leurs droits, sur les mesures à prendre pour protéger leur intégrité. Ces formations permettent aux participantes d'acquérir des connaissances et des outils pour défendre leurs droits et affronter les stéréotypes liés au genre.

En favorisant l'émergence d'une communauté féminine de surfeuses, le programme SurfKids Shredding Senegal soutient le développement de jeunes filles qui, par le biais du surf, peuvent gagner leur indépendance. L'émergence de jeunes leaders est encouragée : ces exemples inspirants et montrent que le surf est un sport accessible à tous, peu importe le genre. La prochaine génération de surfeuses au Sénégal pourra se référer à ces exemples. Nous mettons en place des formations professionnelles leur permettant de gagner leur autonomie financière et donc leur indépendance.

Cette approche contribue non seulement à l'autonomisation des jeunes filles, mais également à la transformation des perceptions culturelles au sein de la communauté. En démontrant que les filles peuvent exceller dans des sports traditionnellement perçus comme masculins, le programme SurfKids Shredding Senegal joue un rôle clé dans le renforcement des capacités des jeunes femmes, leur permettant ainsi de devenir des leaders au sein de leur communauté. Par ce biais, le programme contribue à un changement positif et durable dans les mentalités, encourageant une vision plus inclusive et équitable de la pratique sportive.

- **Respect de l'environnement (ODD 13)**

Une partie des activités du programme est consacrée à la sensibilisation à la protection de l'environnement. En pratiquant le surf, les jeunes développent un lien direct avec les océans : nous sensibilisons donc nos bénéficiaires aux enjeux environnementaux qui menacent cet écosystème vital.

À travers des ateliers éducatifs, ils apprennent les différentes menaces pesant sur les mers, notamment la pollution marine, le changement climatique et la dégradation des habitats côtiers. Pour renforcer cette sensibilisation, des activités pratiques telles que le nettoyage des plages sont organisées. Ces sessions permettent aux jeunes de participer activement à la préservation de leur environnement tout en prenant conscience de l'impact des déchets sur la faune marine et les écosystèmes côtiers. De plus, des sessions de sensibilisation à l'environnement sont menées, abordant des sujets variés comme la gestion des déchets, l'importance de la biodiversité marine et les gestes quotidiens à adopter pour réduire leur empreinte écologique. La majorité des familles de nos bénéficiaires sont des familles de pêcheurs : ils sont directement impactés par cette problématique.

En devenant des acteurs de changement, les jeunes sont encouragés à devenir des défenseurs actifs de leur environnement. Ce processus ne se limite pas à des actions ponctuelles, mais vise à inculquer une culture de responsabilité écologique durable, leur permettant de développer un sens de l'engagement envers leur communauté et la planète.

- **Insertion professionnelle (ODD 8)**

L'insertion professionnelle des jeunes est une des grande priorité du programme SKSS. Nous nous appuyons sur des moniteurs locaux pour encadrer les jeunes participants, favorisant ainsi une connexion authentique avec la communauté. Ces moniteurs, souvent d'anciens bénéficiaires du programme eux-mêmes, deviennent des modèles positifs pour les jeunes, illustrant les possibilités d'évolution et de réussite que le surf peut offrir. Cette approche permet de créer un cercle vertueux où les valeurs et les compétences sont transmises de génération en génération.

Le choix d'employer et de former des moniteurs locaux reflète la volonté du programme de renforcer son impact social au sein de la communauté. En intégrant des membres de la communauté dans le processus d'encadrement, le programme SurfKids Shredding Senegal assure non seulement une transmission des savoirs et des valeurs communautaires, mais également la création d'opportunités d'emploi durables pour les habitants de la région.

De plus, le programme ne se limite pas à la formation des moniteurs de surf. Il offre à chaque jeune ayant terminé sa scolarité la possibilité de recevoir des formations professionnelles diplômantes, telles que celles de shapeur, maître nageur sauveteur, et d'autres métiers liés à l'industrie du surf. Ces formations permettent non seulement d'élargir les horizons professionnels des jeunes, mais aussi de renforcer les capacités locales dans des domaines spécifiques, contribuant ainsi au développement économique de la région.

- **Activités sportives**

Le programme SurfKids Shredding Senegal accompagne ses jeunes membres dans leur participation aux compétitions de surf nationales et internationales. En offrant aux surfeurs l'opportunité de se mesurer à d'autres talents, le club favorise le développement de leurs compétences. Ces compétitions ne se limitent pas à la simple pratique du surf, mais incluent également des échanges culturels et des opportunités de découvrir d'autres pays. L'engagement du club dans ces événements vise à créer un esprit d'équipe, à promouvoir la camaraderie et à inspirer les jeunes à poursuivre leurs rêves dans le monde du surf. Le club s'engage à fournir un équipement de qualité à ses membres, notamment des planches de surf adaptées à tous les niveaux, assurant ainsi la sécurité des surfeurs.

2.5 Les bénéficiaires

Le programme SKSS s'adresse spécifiquement aux enfants et jeunes Sénégalais âgés de 8 à 24 ans, en reconnaissant l'importance d'intervenir dès le plus jeune âge pour avoir un impact durable. Ce public cible est diversifié et comprend des jeunes issus de communautés défavorisées qui n'ont généralement pas accès à des activités sportives ou éducatives. Nous ferons également un point distinct sur les jeunes filles qui sont des bénéficiaires nécessitant un focus particulier au travers d'activités spécifiques.

Entre 8 et 15 ans, les bénéficiaires sont particulièrement sensibles à l'apprentissage de nouvelles compétences et à la formation d'habitudes positives. En introduisant le surf à cet âge, le programme SurfKids Shredding Senegal aide les jeunes à développer des compétences fondamentales non seulement dans le surf, mais aussi dans la discipline, la responsabilité et la camaraderie. Ce premier contact avec le sport contribue à renforcer la confiance en soi et à encourager une attitude proactive face aux défis.

Le programme le programme SurfKids Shredding Senegal s'attache à mettre l'accent sur le développement personnel et l'affirmation de soi. Il propose des programmes adaptés qui intègrent des aspects éducatifs et sociaux, encourageant les adolescents à concilier leur passion pour le surf avec leurs responsabilités académiques.

Les jeunes adultes, entre 16 et 24 ans, sont encouragés à s'impliquer dans le programme aussi bien en tant que participants qu'en tant que mentors et moniteurs en devenir. Le programme SurfKids Shredding Senegal leur offre des opportunités de formation pour devenir des leaders au sein de la communauté et pour trouver un emploi. En les formant, le programme contribue à leur développement professionnel tout en renforçant l'impact du projet sur la collectivité. Cela permet également d'assurer une continuité dans l'engagement des jeunes dans le surf et dans des initiatives sociales.

Dans le cadre du programme SKSS, un accent particulier est mis sur les jeunes filles, qui font face à des stéréotypes de genre profondément ancrés dans la société. Ces stéréotypes peuvent créer des obstacles à leur participation à des activités sportives, souvent perçues comme masculines. En luttant contre la problématique du "garçon manqué", le programme vise à encourager les filles à embrasser pleinement leur identité tout en participant à des activités de surf. Pour renforcer leur confiance, nous organisons des activités spécifiques, favorisant un environnement sécurisé et propice à leur épanouissement. Nous encourageons également la création d'une communauté de surfeuses, où elles peuvent se soutenir mutuellement et partager leurs expériences. Cette approche permet de former de jeunes leaders, qui deviendront des exemples inspirants pour leurs pairs.

Il est essentiel de reconnaître que les filles constituent des bénéficiaires qui nécessitent une réflexion approfondie de notre part. Leurs développement est une priorité pour nous, et nous nous engageons à leur offrir les outils et les opportunités nécessaires pour qu'elles puissent s'affirmer et devenir des actrices de changement au sein de leur communauté. En intégrant ces valeurs et cette vision dans notre programme, nous contribuons à leur autonomisation et à la transformation des perceptions culturelles autour du genre.

2.6 L'équipe du programme

L'équipe du programme SurfKids Shredding Senegal se compose d'un comité exécutif, épaulé par Marta Imarisio (cheffe de projet) et Coraline Mabilat (responsable financière).

Le comité exécutif est composé de jeunes sénégalais qui jouent un rôle clé dans le développement et le soutien des jeunes participants.

Ismaila, ancien champion du Sénégal et actuel coach de compétition, incarne le leadership et inspire les jeunes surfeurs grâce à son expérience. Il reçoit une compensation financière mensuelle pour son travail avec les jeunes.

Kane, également compétiteur, il assure la gestion du matériel de l'association, a suivi une formation de shapeur et est reconnu comme un excellent surfeur et plongeur. Sa réputation en fait un modèle respecté au sein du club, et il bénéficie également d'une compensation financière mensuelle.

Aita, la première surfeuse du club, émerge comme une jeune leader pour les filles. Elle supervise les activités au sein du club, montrant l'exemple par son engagement. Elle reçoit également une compensation financière mensuelle pour ses responsabilités.

Deguene est chargée du développement du surf parmi les filles et contribue à leur émancipation, tout en bénéficiant d'une compensation financière mensuelle.

Coraline, en tant que responsable financière du programme, est en charge de la mise en place des budgets. En collaboration avec Marta, elle dialogue avec la fondation sur des sujets liés au financement et aux budgets. Contrairement aux autres membres de l'équipe, elle est bénévole et ne reçoit pas de compensation financière.

Marta, cheffe de projet, définit la stratégie du programme et prend les décisions clés, veillant à l'orientation générale des activités. Elle est bénévole et ne reçoit pas de compensation financière.

En outre, un service civique est présent et s'occupe des cours de soutien scolaire, de la communication externe et apporte un soutien quotidien à l'équipe dans les différentes missions du programme SurfKids Shredding Senegal. Il participe également à la recherche de partenaires privés et à la préparation des appels à projets, renforçant ainsi les capacités opérationnelles de l'association.

2.7 Financement

Le financement du programme SurfKids Shredding Senegal repose sur une approche stratégique et diversifiée, essentielle pour garantir sa pérennité et son efficacité.

En premier lieu, la collaboration avec le Malika Surf Camp et la Fondation SKSS est fondamentale. Ces deux entités nous fournissent un soutien financier régulier, ce qui contribue à stabiliser le budget. Elles permettent aussi en cas d'arrêt des financements qui seront développés ci-après d'assurer une sécurité : nous pourrions mener à bien les activités déjà engagées. La relation entre le programme SKSS et les deux entités que sont le Malika Surf Camp et la Fondation SKSS sera développée dans la Politique de Réserve présentée ci-après.

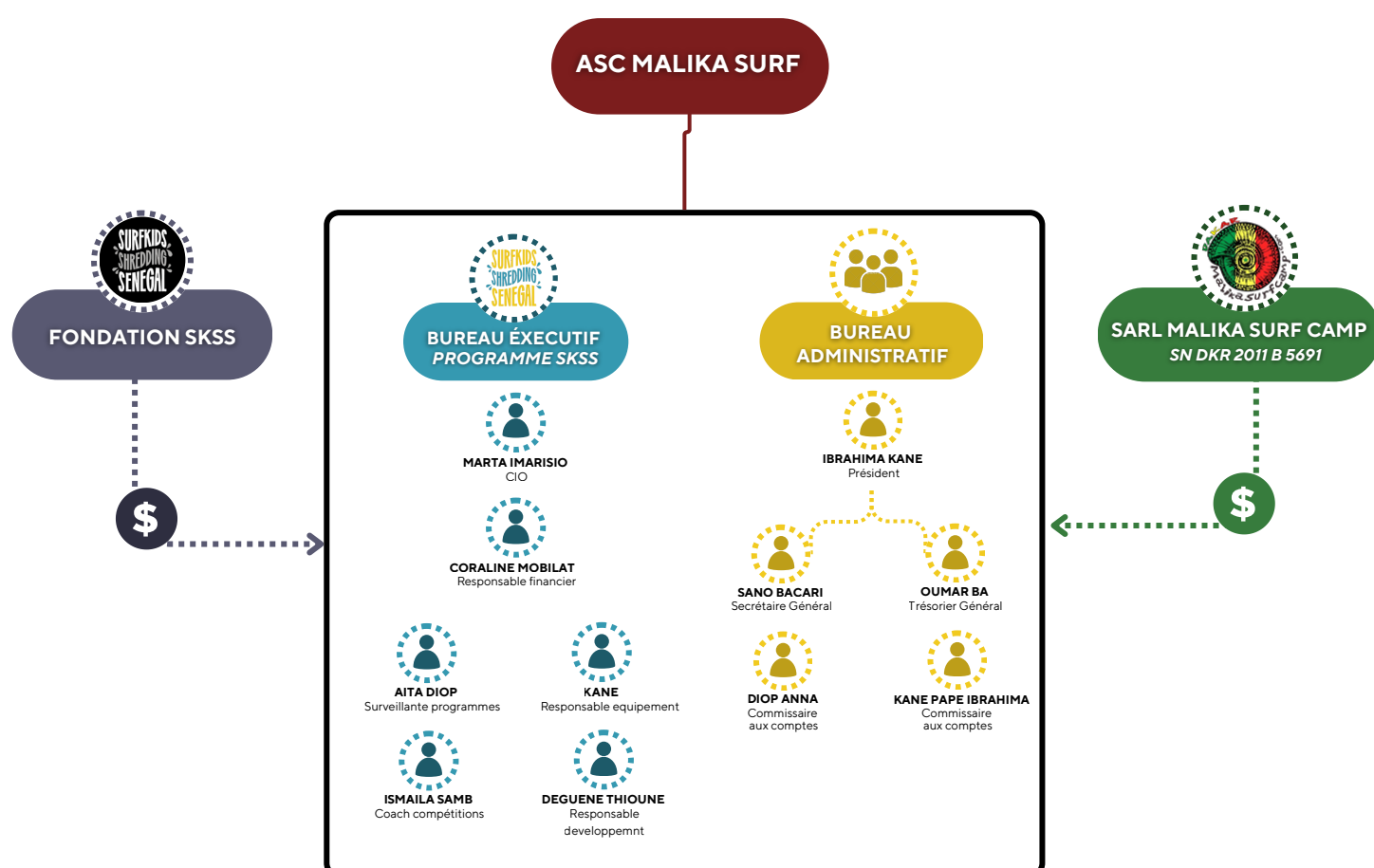
L'obtention de fonds grâce à la 4ème édition de l'appel à projet Impact 2024 International porté par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 constitue une avancée majeure pour le programme SKSS. Cette reconnaissance nous a permis de sécuriser un soutien financier crucial, facilitant le développement et l'expansion de nos initiatives en faveur des jeunes.

Nos partenariats avec des entreprises privées comme DEBONTE KOE sont également précieux. Ces partenaires partagent notre vision et soutiennent nos efforts par des contributions financières, renforçant ainsi notre capacité à atteindre nos objectifs. Cela nous permet également de créer une communauté de soutien locale capable de se mobiliser autour de notre programme et de nos activités.

Les Activités Génératrices de Revenus (AGR) que nous mettons en place jouent également un rôle central. Nous organisons notamment des journées portes ouvertes où nous vendons du matériel de surf, tout en présentant les activités du programme. Ces initiatives permettent non seulement d'apporter des ressources financières, mais également de sensibiliser le public à la mission du programme et de renforcer notre présence au sein de la communauté.

Conscients de la nécessité de diversifier nos sources de financement pour bâtir un modèle économique solide, nous adoptons une approche proactive. Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles opportunités de partenariat, qu'il s'agisse d'entreprises, de fondations ou d'organisations gouvernementales. Cette stratégie vise d'une part à garantir notre indépendance financière et d'autre part à renforcer notre impact social dans la communauté. Les comptes du programme SKSS font l'objet d'un audit rigoureux effectué par la Fondation SKSS, garantissant ainsi la transparence et la fiabilité de la gestion financière de l'association.

Cet audit est crucial, car il permet de s'assurer que les fonds sont utilisés de manière appropriée et efficace pour atteindre les objectifs fixés par le programme. Dans le cadre des appels à projets, seuls les comptes spécifiquement liés à SKSS sont présentés aux bailleurs. Cette démarche vise à clarifier les dépenses et les recettes associées aux activités de l'organisation, tout en démontrant une bonne gestion financière. En présentant ces comptes de manière distincte, SKSS établit une relation de confiance avec ses partenaires financiers, leur offrant une visibilité claire sur l'utilisation de leurs contributions.



Le schéma présenté ci-dessus montre le fonctionnement financier de l'entité ASC Malika Surf. Il illustre la relation étroite entretenue avec le Malika Surf Camp et la Fondation SurfKids Shredding Senegal qui le soutiennent financièrement.

En effet, les deux entités présentées, participent régulièrement au financement du programme SurfKids Shredding Senegal mais viennent également faire office de sécurité en cas d'arrêt des financements publics ou privés.

Ce modèle financier assure la pérennité et l'indépendance du programme, permettant ainsi à l'ASC Malika Surf de se concentrer sur l'accompagnement des jeunes.

CHAPITRE 3 : La Fondation SurfKids Shredding Senegal & Malika Surf Camp

Fondation SurfKids Shredding Senegal

1 - Histoire

La Fondation SurfKids Shredding Senegal a vu le jour en 2020 grâce à l'initiative d'Amy et Connor Klein, qui dirigent l'entreprise familiale DeBonte Koe, établie à Rotterdam (NL) dans le secteur alimentaire. À cette époque, Amy, expatriée à Dakar et passionnée de surf, a eu une rencontre déterminante avec Marta aux Almadies. Cette rencontre s'est produite dans un contexte particulier : une voiture à sept places, remplie de treize planches de surf et d'enfants impatients de se lancer à l'eau, témoignait d'une belle aventure collective.

Intriguée par l'engagement de Marta, Amy a réalisé des recherches qui ont révélé que celle-ci était dévouée à soutenir les enfants dans leur pratique du surf, leur offrant un encadrement de qualité et des équipements adéquats, tout en les aidant également dans leurs études. Cette découverte a profondément touché Amy, qui a immédiatement partagé cette expérience avec sa famille. Encouragée par tous ses membres, Amy a décidé de pousser l'initiative plus loin. Lors d'une rencontre fructueuse entre les deux femmes, Amy a proposé de fonder une fondation, soutenue par DeBonte Koe, avec la famille Klein prenant un rôle actif au sein du comité directeur. Cette collaboration a donné naissance à la Fondation SurfKids Shredding Senegal, qui a adopté le nom du projet initial, à l'époque représenté par une simple page Instagram. Ce projet a pour objectif de promouvoir le surf parmi les jeunes ainsi que de leur fournir un cadre éducatif et de développement personnel.

Grâce à l'implication de la Fondation SKSS, de nombreux enfants ont pu bénéficier d'un soutien précieux, tant sur le plan sportif qu'éducatif, contribuant ainsi à leur émancipation et à leur épanouissement. La fondation, dont le siège est situé en Europe, offre aux entreprises la possibilité de donner une partie de leurs revenus sans être soumises à l'imposition sur ces dons. Ce mécanisme facilite ainsi l'établissement d'un flux constant de revenus, garantissant une source de financement stable pour ses projets.

En parallèle, la fondation prend en charge les donations des particuliers et organise des collectes de fonds. Elle s'engage également à assurer la transparence des transactions financières, ce qui renforce la confiance des donateurs et des partenaires dans sa gestion. Aujourd'hui, la fondation joue un rôle crucial en facilitant l'accès à des partenaires que l'ASC Malika Surf, au Sénégal, n'aurait pas pu atteindre seule.

Grâce à cette structure, elle parvient à fournir une couverture solide et efficace pour la viabilité du programme SKSS. Cette synergie permet non seulement de renforcer les initiatives de surf et d'éducation des jeunes, mais aussi d'assurer un soutien durable et élargi aux bénéficiaires, contribuant ainsi à l'impact social de l'association.

2 - L'équipe

Carmel Mary Klein-Kelly est présidente de la fondation depuis le 21 septembre 2020. Née le 18 février 1957, elle apporte son expérience et son engagement pour guider les orientations stratégiques de SurfKids Shredding Senegal. Bien qu'elle soit bénévole, son rôle est essentiel, car elle détient une autorité conjointe avec les autres membres du conseil, conformément aux statuts de la fondation. Sa vision et son leadership contribuent à la croissance et à l'impact durable des actions menées pour les jeunes.

Simon Lukas Fitskie, né le 17 juillet 1994, occupe le poste de secrétaire depuis le 21 septembre 2020. Simon joue un rôle clé dans la gestion administrative et le suivi des communications de la fondation, ce qui garantit une organisation fluide et une coordination efficace des projets. Bénévole. Lui aussi partage une autorité conjointe avec les autres directeurs, participant activement aux décisions et au bon déroulement des activités de la fondation.

Koen Wilhelmus Maria Schrama, né le 30 juin 1985, est trésorier de la fondation depuis le 21 septembre 2020. Responsable des finances, il veille à une gestion rigoureuse et transparente des fonds, en accord avec les objectifs de la fondation. Koen, également bénévole, exerce une autorité conjointe avec les autres membres du conseil, ce qui lui permet d'assurer que les ressources financières sont alignées sur les priorités stratégiques de la fondation et utilisées de manière optimale pour maximiser l'impact social.

3- Why ? Mission et vision à long terme

La Fondation SKSS a pour mission de fournir un soutien structurant et durable à l'initiative du programme SurfKids Shredding Senegal, en mettant à disposition des ressources, des compétences, et une expertise stratégique. Son objectif est de promouvoir l'émancipation et le développement des jeunes par le biais du surf, de l'éducation et de l'insertion sociale, tout en soutenant activement les capacités opérationnelles et organisationnelles de l'association sur le terrain.

La vision à long terme de la fondation est de permettre au programme SKSS d'atteindre une autonomie complète, afin qu'il puisse poursuivre ses actions de manière durable et indépendante auprès des jeunes. Consciente de l'importance d'une stabilité financière pour la pérennité des programmes, la fondation s'engage également à assurer une sécurité budgétaire au programme en cas de retrait de financement de bailleurs ou autres partenaires. Ainsi, elle garantit que les activités puissent se poursuivre sans interruption.

Pour atteindre ces objectifs, les équipes de la fondation maintiennent une communication continue et une coordination étroite avec les équipes de l'association sur le terrain. Ce lien permet un suivi administratif et financier rigoureux et de qualité, essentiel pour optimiser l'impact des initiatives. Cette assistance continue contribue à la réussite des actions mais également à renforcer les capacités internes de l'association, favorisant ainsi un développement solide et pérenne.

4 - Rôle et implication

La Fondation SKSS représente bien plus qu'un soutien financier pour notre association ; elle est au cœur même de la réussite et de la durabilité du programme.

En effet, la fondation ne se contente pas d'allouer des fonds ; elle offre une collaboration concrète, précieuse et sur le long terme. Grâce à cette coopération, nous avons accès à un accompagnement stratégique qui va bien au-delà de l'aspect financier, incluant une aide précieuse pour structurer les budgets de manière optimale et pour effectuer un suivi régulier des dépenses. Ce suivi rigoureux garantit une gestion saine de nos ressources, anticipant les imprévus et assurant la continuité de nos actions sans interruption.

L'implication de la fondation repose ainsi sur une véritable relation de confiance et de transparence, où l'échange constant et la compréhension des besoins spécifiques de notre association jouent un rôle crucial. Ensemble, nous œuvrons pour un impact durable et significatif en faveur des jeunes, en particulier des jeunes filles, à travers des initiatives d'éducation, de formation professionnelle et de lutte contre les stéréotypes de genre.

Cette synergie unique nous permet de viser des objectifs ambitieux, de favoriser l'épanouissement personnel et l'autonomie de chaque bénéficiaire, et de faire émerger une nouvelle génération de leaders engagés. Grâce à cette collaboration, nous renforçons nos capacités d'action, assurant ainsi une pérennité et une efficacité renforcées pour notre programme.

Malika Surf Camp

1 - Histoire

Le Malika Surf Camp est une société à responsabilité limitée (SARL) fondée en 2011 par Marta Imarisio, italienne, et son mari sénégalais, Ibrahima Kane, dans le quartier de Yoff à Dakar. Leur idée était de créer un surf camp avec un staff 100% local pour promouvoir le surf au Sénégal. Le surf camp a débuté modestement avec seulement 7 planches, mais s'est rapidement développé pour compter aujourd'hui environ 90 planches disponibles pour les cours et la location. Le surf camp propose une gamme d'activités, notamment des cours de surf pour débutants et avancés, ainsi que des programmes combinant surf et yoga.

Grâce à sa localisation idéale sur la plage de Yoff, il offre un accès direct aux vagues autour de la presqu'île de Dakar, ce qui attire aussi bien les locaux que les surfeurs internationaux. Le Malika Surf Camp se distingue par sa philosophie de commerce solidaire, en proposant des formations et des rémunérations alignées sur des standards élevés, et en privilégiant des solutions qui soutiennent l'économie locale pour développer ses activités. Par exemple, la facilitation de l'accès à l'électricité dans la zone par la structure a permis l'ouverture de petits commerces autour de la plage.

2 - Activités

Le Malika Surf Camp offre une expérience complète aux visiteurs grâce aux diverses activités qu'elle propose :

- Des cours de surf pour tous les niveaux, dispensés par des moniteurs locaux qualifiés, permettant aux participants de progresser tout en découvrant les meilleures vagues de Dakar.
- Une offre d'hébergement en chambres d'hôte, fournissant confort et proximité avec la plage, les clients peuvent ainsi s'immerger dans l'expérience du surf camp, alternant journées de surf et moments de détente dans une ambiance conviviale.
- La location de matériel de surf, incluant plus de 90 planches et divers accessoires, ce qui s'avère particulièrement pratique pour les voyageurs ne souhaitant pas transporter leur propre équipement.
- Des excursions touristiques permettant aux visiteurs de découvrir la richesse culturelle du Sénégal en explorant des sites emblématiques comme le Lac Rose et Saint-Louis.

Ces activités, allant des cours de surf aux hébergements, en passant par la location de matériel et les excursions, constituent une part essentielle de l'activité génératrice de revenus pour le surf camp.

3 - Employés

- **Huit employés locaux**

Le Malika Surf Camp emploie huit salariés locaux à temps plein, tous sous contrat à durée indéterminée (CDI). Ces employés, issus des communautés locales autour de Dakar, jouent un rôle crucial dans le bon fonctionnement du camp. Ils occupent divers postes, notamment dans l'organisation des cours de surf, la gestion des chambres d'hôte, l'entretien des équipements, le conducteur de bateau et l'accueil des clients.

Ce modèle d'emploi offre une sécurité économique aux employés locaux, contribuant au développement socio-économique de la région. En tant qu'employeur local, le Malika Surf Camp favorise également la formation continue, permettant aux employés de développer des compétences dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie et du surf, créant ainsi des opportunités de carrière à long terme pour les membres de la communauté.

- **Deux volontaires étrangers**

En plus des employés locaux, le camp accueille également deux volontaires étrangers, souvent issus de programmes de volontariat internationaux. Ces volontaires, généralement passionnés par le surf ou intéressés par les projets de développement local, contribuent au camp en apportant leurs compétences spécifiques, que ce soit en marketing, en gestion de projet ou en organisation d'événements.

Leur présence enrichit les activités du camp en apportant une perspective internationale et une diversité d'idées, tout en favorisant les échanges culturels entre les expatriés et la communauté locale. Le programme de volontariat permet aussi aux jeunes professionnels de se former tout en participant à un projet d'impact social et environnemental.

4 - Financement

Le Malika Surf Camp effectue ses propres audits financiers, ce qui garantit une gestion rigoureuse et transparente de ses ressources. Les activités sont soumises à la taxe de la mairie de Yoff, ce qui contribue à son intégration dans le cadre réglementaire local. Les revenus générés par le Malika Surf Camp sont réinvestis dans le développement de ses activités, ainsi que dans le paiement des salaires du personnel et la location des locaux.

Ce modèle de réinvestissement permet non seulement d'assurer la pérennité des opérations, mais également de renforcer l'équipe et d'améliorer les installations, favorisant ainsi une expérience enrichissante pour tous les participants.

De plus, le Malika Surf Camp met à disposition des espaces dédiés au programme SurfKids Shredding Senegal, permettant ainsi aux jeunes de bénéficier d'un environnement adapté pour découvrir et pratiquer le surf. Ces espaces facilitent l'accueil des participants et offrent des infrastructures pensées pour l'apprentissage de ce sport.

En soutenant l'économie locale et en offrant des opportunités d'emploi, le Malika Surf Camp joue un rôle actif dans la dynamisation de la croissance économique et sociale de la région, tout en promouvant le surf comme un outil d'insertion et d'épanouissement personnel pour les jeunes.

5 - Why ? Vision à long terme

La vision à long terme du Malika Surf Camp repose sur des objectifs clairs et un engagement profond envers la communauté locale, mettant en avant le choix de travailler avec des moniteurs locaux. L'objectif principal est de créer un environnement d'apprentissage inclusif et durable, offrant des opportunités aux jeunes tout en préservant l'authenticité et la richesse de la culture sénégalaise. En recrutant des moniteurs et un personnel local, le surf camp fait de l'inclusion son point fort, se positionnant comme référence pour les amateurs de surf du Sénégal.

Le Malika Surf Camp est une entreprise familiale qui vise à offrir un séjour de surf permettant de découvrir les vagues et la culture sénégalaise, avec les Sénégalais comme protagonistes.

2 - Relation avec le programme SKSS

Le Malika Surf Camp est une activité à but lucratif qui constitue un soutien fiable pour le programme SurfKids Shredding Senegal. En effet, mis à part une contribution financière régulière aux activités du programme, le Malika Surf Camp met à disposition des infrastructures et du matériel de surf adapté au niveau de chaque bénéficiaire du programme. Cette relation est un atout précieux pour la pérennité et l'impact du programme. Le Malika Surf Camp met à disposition ses moniteurs de surf qualifiés pour dispenser des cours aux bénéficiaires du programme.

Ces moniteurs, formés à la fois aux techniques de surf et à l'accompagnement éducatif, jouent un rôle crucial en assurant que les jeunes reçoivent une formation de qualité, enrichie de conseils sur la sécurité et le respect de l'environnement marin. Cette approche permet non seulement de développer les compétences sportives des jeunes, mais aussi de leur inculquer des valeurs fondamentales à travers le sport. L'espace du Malika Surf Camp est également utilisé pour dispenser des cours de soutien, et il sert souvent de lieu de rencontre sécurisé pour les jeunes surfeurs.

De plus, le Malika Surf Camp contribue financièrement au programme SKSS en allouant 5 % de son revenu annuel. Cette contribution financière est essentielle pour garantir la continuité des activités sociales, permettant ainsi de couvrir les frais de matériel, de transport, et d'organisation d'événements pour les jeunes.

Ce modèle de soutien non seulement renforce la viabilité du programme SKSS, mais aussi assure qu'une partie des retombées économiques générées par cette activité lucrative soient réinvesties dans des initiatives ayant un impact positif sur la communauté. Ainsi, l'interconnexion entre ces deux entités permet à Malika Surf de maximiser son impact social tout en assurant sa durabilité économique.

Ce modèle hybride illustre parfaitement comment une structure à but lucratif peut être un levier efficace pour des actions sociales, en répondant aux besoins d'une jeunesse sénégalaise en quête d'opportunités et d'émancipation.

CHAPITRE 4 : Les clés de l'action

Adoption d'une politique de sauvegarde

- **Intégrité**

L'intégrité est au cœur de toutes nos actions. Nous agissons toujours en accord avec nos principes et valeurs, même lorsque personne ne nous regarde. Nous veillons à ce que chaque décision prise reflète ce qui est juste, moral et éthique, que ce soit dans la gestion de nos activités, la relation avec nos bénéficiaires ou le partenariat avec nos donateurs. Chaque membre de l'ASC Malika Surf est responsable de maintenir cette intégrité, en respectant les engagements pris et en étant fidèles à nos missions. Faire ce qu'il convient de faire, c'est agir avec honnêteté et droiture dans tous les aspects de notre travail.

- **Compétence**

La compétence est essentielle pour assurer un impact durable. L'ASC Malika Surf se distingue par l'expertise de son équipe, qui possède une expérience solide dans l'enseignement du surf, l'accompagnement des jeunes et la gestion de projets à impact social. Nous veillons non seulement à agir avec intégrité, mais aussi à continuellement renforcer nos compétences, que ce soit par la formation continue de nos éducateurs ou par le perfectionnement de nos méthodes pédagogiques. De plus, nous croyons fermement en la transmission de ces compétences à la nouvelle génération : nos jeunes sont formés, accompagnés et soutenus pour développer des compétences professionnelles et personnelles qui les prépareront à un avenir autonome.

- **Responsabilité**

La responsabilité collective est au cœur de notre processus décisionnel. Nous croyons en une approche participative, où les décisions importantes sont prises ensemble, en concertation avec les membres de l'association, les partenaires et, lorsque nécessaire, les bénéficiaires de nos programmes. Cela permet d'assurer que chaque voix soit entendue et que les décisions reflètent au mieux les besoins et les intérêts de la communauté. En outre, nous portons une grande responsabilité envers nos donateurs, nos dirigeants et surtout envers les jeunes que nous accompagnons. Nous veillons à justifier chacune de nos actions et à honorer nos engagements, en expliquant nos décisions et en respectant scrupuleusement ce que nous avons promis de réaliser.

- **Equité**

L'équité consiste à offrir des chances égales à tous, tout en reconnaissant que certains ont besoin de plus de soutien que d'autres. Nous ne croyons pas en une approche uniforme, car chaque jeune que nous accompagnons possède des besoins uniques. Que ce soit en raison de facteurs socio-économiques, de genre ou de capacités physiques, nous nous efforçons de personnaliser notre soutien afin d'assurer que chacun puisse bénéficier pleinement de nos programmes. Nous aidons les plus vulnérables, car c'est ainsi que nous créons un environnement inclusif et juste, où chacun a la possibilité de s'épanouir selon son propre potentiel. Nous l'expliquons en montrant que l'équité permet à chacun de partir sur des bases plus égales, en éliminant les barrières qui freinent l'épanouissement personnel.

- **Transparence**

La transparence est l'un des piliers de notre gouvernance. Nous croyons qu'une gestion ouverte et accessible favorise la confiance entre l'association, ses partenaires, ses donateurs et ses bénéficiaires. Cela signifie que nous rendons certaines informations publiques, comme nos rapports d'activités, nos bilans financiers, et les résultats de nos programmes. Toutefois, nous reconnaissons également la nécessité de préserver la confidentialité de certaines données, en particulier lorsqu'il s'agit d'informations personnelles ou sensibles liées à nos bénéficiaires ou à des aspects stratégiques. Bien que toutes les informations ne soient pas accessibles à tous, nous assurons qu'elles existent et qu'elles sont gérées avec la plus grande rigueur.

Dispositions finales

La présente politique a été adoptée par l'ASC Malika Surf le 01 octobre 2024 et est entrée en vigueur à cette même date. Elle a été révisée le 20 janvier 2026.

Cette politique de gouvernance de l'ASC Malika Surf constitue un cadre essentiel, structuré et transparent, pour l'accomplissement de notre mission en faveur de l'insertion sociale et de l'autonomisation des jeunes par la pratique du surf. En définissant avec rigueur les rôles, responsabilités et principes directeurs, nous affirmons notre engagement à opérer selon des standards élevés d'intégrité, de responsabilité et de transparence, tant envers nos membres qu'envers nos partenaires et bénéficiaires.

Conçue comme un document évolutif, cette politique sera réexaminée périodiquement afin de demeurer alignée avec les besoins de l'association, les évolutions de notre environnement, et les attentes de nos parties prenantes. En cela, elle n'est pas seulement un cadre de référence mais un instrument dynamique qui soutiendra durablement l'action de l'ASC Malika Surf dans l'atteinte de ses objectifs et le renforcement de son impact social.

POLITIQUE DE RÉSERVES

1. Il est de l'avis du Comité Directeur de l'ASC Malika Surf et du Comité Directeur de la Fondation SurfKids Shredding Senegal qu'il est nécessaire détenir des réserves financières qui concernent la mise en place et le déroulement du programme SurfKids Shredding Senegal pour les raisons suivantes :

(i) le programme nécessite une protection garantissant la continuité de ses activités en cas de retard important dans les flux de revenus ;

(ii) le programme a besoin d'une protection en cas de perte significative de revenus ou de fonds, ou s'il doit cesser ses opérations tout en remplissant ses obligations contractuelles ;

(iii) le programme doit être protégé contre les risques commerciaux généraux ainsi que contre les coûts imprévus ;

(iv) le programme peut nécessiter des fonds pour se restructurer, financer de nouveaux projets ou soutenir son développement.

2. La définition de la réserve financière à cette fin est le montant des réserves non affectées qui ne sont pas investies dans des activités fixes.

3. Le Comité Directeur de l'**ASC Malika Surf**, après consultation avec le Comité directeur de la **Fondation SurfKids Shredding Senegal**, estime qu'un niveau approprié de réserves pour l'ASC Malika Surf est équivalent à 15.000 euros en date de 20/01/2026, ce qui lui permet de dérouler les activités inscrites dans le **programme SurfKids Shredding Senegal** pour la durée de 12 mois à partir de cette date.

4. Si les réserves devaient être entamées pour mener à bien les activités en cours, pour remettre à niveau le montant de réserves initial la Fondation SurfKids Shredding Senegal ainsi que le Malika Surf Camp élèveront leur pourcentage de participation financière à l'ASC Malika Surf.

Un accent sera également porté sur la prospection de nouveaux partenaires publics et privés, sur de nouvelles candidatures à des appels à projet. Le programme SurfKids Shredding Senegal peut s'appuyer sur deux entités distinctes qui assurent la continuité des activités déjà engagées avant une chute des financements que nous envisageons ici.

5. Si nécessaire, nous utiliserons les réserves de la manière suivante:

- Éducation (paiements des écoles) et formation (paiements des formations diplômantes déjà engagées à date)
- Dépenses liées aux frais médicaux imprévus

6. Le comité directeur de l'**ASC Malika Surf** et de la **Fondation SurfKids Shredding Senegal** examinent 2 fois par année le montant des réserves nécessaires pour s'assurer qu'elles sont adéquates pour remplir nos obligations continues.

Une revue annuelle des réserves sera effectuée afin de :

- comparer les réserves actuelles détenues avec le niveau des activités actuel
- s'assurer que le niveau requis de réserves reste approprié après avoir pris en compte tous les risques financiers et les plans actuels/futurs
- s'assurer que les budgets actuels et les futurs plans financiers restent cohérents avec la politique de réserves.

7. La politique de réserve est évaluée par le Comité Directeur de l'**ASC Malika Surf** et par le Comité Directeur de la **Fondation SurfKids Shredding Senegal** dans le but de pouvoir donner une viabilité économique au **Programme SurfKids Shredding Senegal**.

POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES OPPORTUNITÉS DE L'ASC MALIKA SURF

Politique d'Égalité des Opportunités		Approuvé le :	10 octobre 2024
		Revisé le :	20 janvier 2026
		Version No:	001
Président	Ibrahima Kane		
CIO	Marta Imariso		

OBJECTIF

L'ASC Malika Surf s'engage fermement à éliminer la discrimination et le harcèlement au sein de toutes ses activités. Cette politique vise à garantir que chaque individu puisse participer pleinement et librement, sans crainte de traitement injuste ou dégradant. Les caractéristiques personnelles qui sont protégées incluent, mais ne se limitent pas à :

- **Race** : Respect de la diversité raciale et ethnique, en s'assurant que chacun est traité avec dignité.
- **Genre** : Promotion de l'égalité entre les genres et lutte contre les stéréotypes qui pourraient nuire à la participation.
- **État matrimonial/parental** : Reconnaissance des différences de situation familiale et respect de toutes les structures familiales.
- **Incapacité physique ou intellectuelle** : Engagement à créer un environnement inclusif et accessible à tous, indépendamment des capacités.
- **Préférence sexuelle** : Acceptation et soutien des droits des individus, quelle que soit leur orientation sexuelle.
- **Âge** : Valorisation de la contribution de chaque génération et lutte contre l'âgisme.
- **Affiliations ou croyances politiques** : Respect des opinions politiques et engagement à ne pas discriminer en fonction de celles-ci.

L'ASC Malika Surf s'engage à soutenir l'égalité des chances dans tous ses aspects, y compris l'adhésion, le coaching, les nominations au comité, et la sélection des surfeurs pour des événements sportifs nationaux et internationaux. Les décisions seront prises uniquement sur la base des compétences et des performances des individus, en veillant à ce que les caractéristiques personnelles ne soient pas un obstacle.

RESPECT ET COMPORTEMENT

Tous les membres de l'ASC Malika Surf doivent adopter une attitude de respect envers tous les individus. Il est impératif de ne pas discriminer, que ce soit directement ou indirectement, en raison des caractéristiques personnelles mentionnées ci-dessus. Toute personne qui adopte un comportement considéré comme vilipendant, homophobe ou discriminatoire sera soumise à des mesures disciplinaires. Ce type de comportement n'est pas toléré car nuisant à l'esprit d'inclusion promu par l'ASC Malika Surf.

PROCÉDURES

Les procédures de griefs et de plaintes doivent être clairement établies et communiquées à tous les membres. Celles-ci peuvent inclure :

- Un processus formel pour soumettre des plaintes concernant des comportements discriminatoires ou harcelants.
- Des étapes pour enquêter sur les plaintes, y compris la confidentialité et le traitement équitable de toutes les parties impliquées.
- Des mesures disciplinaires pouvant être prises si une plainte est jugée fondée.

De plus, l'**ASC Malika Surf** se référera aux Règles Modèles pour les Associations Sportives Affiliées à la Fédération Sénégalaise de Surf et reconnues au Ministère de l'Intérieur au Sénégal pour s'assurer que les procédures respectent les meilleures pratiques. Si des déclarations formelles concernant les procédures disciplinaires sont en place, elles doivent également être intégrées dans cette politique pour assurer la transparence et l'équité.

En adoptant cette politique, l'ASC Malika Surf souhaite créer un environnement positif, inclusif et respectueux qui favorise le développement personnel et sportif de tous ses membres.

Le Président



Le CIO



POLITIQUE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR L'ASC MALIKA SURF

Introduction

Les responsables de l'ASC Malika Surf sont tenus d'agir dans le meilleur intérêt des activités concernées le **programme SurfKids Shredding Sénégal** et conformément aux buts et objectifs de celui-ci. Pour cette raison, les membres du comité, les employés, les entraîneurs et les autres agissant au nom de l'**ASC Malika Surf** doivent être exempts de conflits d'intérêts susceptibles d'influencer négativement leur jugement, leur objectivité ou leur loyauté envers l'association dans le cadre des activités de **programme SurfKids Shredding Senegal**.

1. Définitions

1.1 Un conflit d'intérêts est une situation dans laquelle une personne a un intérêt qui peut compromettre les obligations de cette personne envers notre association ou envers toute autre personne ou entité avec laquelle notre association a une relation (par exemple, une autorité locale, la Fédération, un sponsor).

1.1.1 Un conflit d'intérêts inclut les conflits perçus et potentiels ainsi que les conflits d'intérêts réels. Un conflit d'intérêts perçu est celui qu'une personne raisonnable considérerait comme susceptible de compromettre l'objectivité. Un conflit d'intérêts potentiel est une situation qui pourrait se développer en un conflit d'intérêts réel ou perçu.

1.2 Un intérêt peut-être financier ou non financier en y impliquant la personne, ou une personne connectée.

1.2.1 Un intérêt financier se réfère à tout ce qui a une valeur monétaire non triviale, y compris mais sans s'y limiter, le salaire, les commissions, les honoraires de consultant, les sponsorisations, les intérêts contractuels, les remises, les biens et les redevances.

1.2.2 Un intérêt non financier se réfère à tout avantage ou bénéfice non financier, y compris mais sans s'y limiter, l'accès à des informations ou services privilégiés, des droits de propriété ou de propriété intellectuelle, et l'amélioration d'une carrière, d'une éducation ou d'une réputation professionnelle, ainsi que la sélection d'un athlète ou similaire.

1.3 Une personne connectée est toute personne avec laquelle l'individu en question a une relation qui est susceptible de sembler, à une personne raisonnable, influencer l'objectivité de l'individu, y compris mais sans s'y limiter, les membres de la famille proches, leur partenaire et des amis personnels proches.

2. Les principes de notre politique

L'ASC Malika Surf s'engage à maintenir des normes élevées et à mener ses activités de manière ouverte et transparente. L'objectif de cette politique et de ce processus est de protéger à la fois le programme SKSS et les individus concernés de toute apparence de comportement inapproprié. Des conflits d'intérêts peuvent survenir lorsque les intérêts et/ou loyautés personnels, familiaux ou professionnels d'un individu entrent en conflit avec les objectifs de l'ASC Malika Surf.

3. Les possibles conséquences des conflits d'intérêt

De tels conflits peuvent créer des problèmes mais peuvent également :

- Inhiber les discussions libres ;
- Résulter en décisions ou actions qui ne sont pas dans l'intérêt de l'ASC Malika Surf et du programme SKSS ;
- Donner l'impression que l'ASC Malika Surf a agi de manière inappropriée.

4. Objectifs

L'objectif de cette politique est de protéger à la fois l'ASC et les individus impliqués de toute apparence de faute. Même l'apparence ou la suggestion d'un conflit d'intérêts peut nuire à notre réputation.

5. Notre politique

- Les membres du comité, les entraîneurs, les employés, les bénévoles et les autres agissant au nom de l'ASC Malika Surf doivent être exempts de tout conflit d'intérêts qui pourrait influencer négativement leur jugement, leur objectivité ou leur loyauté envers l'association.
- L'ASC Malika Surf accepte que les personnes puissent participer à des activités financières, commerciales, caritatives et autres légitimes en dehors de leurs rôles au sein de l'ASC Malika Surf, mais tout conflit d'intérêts potentiel soulevé par ces activités sera rapporté rapidement à la connaissance des membres du Comité Directeur.
- La mise en œuvre de cette politique et de cette procédure doit être claire et transparente et ne doit pas être soumise à des pratiques discriminatoires injustes.
- Cette politique s'applique chaque fois qu'un membre du comité l'ASC Malika Surf, un entraîneur ou un autre officiel reconnaît, ou devrait raisonnablement reconnaître, qu'il/elle a un conflit d'intérêts.

6. Procédures

Si un individu a un conflit d'intérêt, il est attendu qu'il le divulgue selon la procédure décrite ci-dessous.

6.1 La déclaration des intérêts

Tous les membres du comité de l'ASC, employés, entraîneurs et autres officiels doivent déclarer leurs intérêts en lien avec leur rôle au sein de l'ASC Malika Surf par un formulaire. Il est de la responsabilité du Président de l'ASC de s'assurer que les individus reçoivent un formulaire de déclaration des intérêts et que le formulaire complété soit reçu, examiné et conservé par l'association.

La déclaration des intérêts doit être révisée ou mise à jour au moins une fois par an et également immédiatement si des changements surviennent.

Si quelqu'un n'est pas sûr de ce qu'il doit déclarer, ou si/ quand sa déclaration doit être mise à jour, il est conseillé de faire preuve de prudence. Si quelqu'un souhaite discuter de ses préoccupations, il peut contacter le Président de l'association pour obtenir des conseils confidentiels.

Les intérêts seront enregistrés dans le registre des intérêts, qui sera tenu par le Secrétaire. Le registre sera généralement accessible uniquement au Président et aux membres autorisés.

Lorsqu'il est ensuite découvert qu'une ou plusieurs personnes impliquées dans une décision n'avaient pas déclaré leur conflit d'intérêt lors de la réunion ou équivalent, le Président décidera si la question doit être examinée et pourra en donner l'instruction.

À la réception des formulaires complétés, le Secrétaire met à jour le registre avec les informations déclarées par chaque individu.

6.2 Protection des données

Les informations fournies ne seront traitées que pour garantir que les meilleurs intérêts de l'ASC Malika Surf sont préservés. Les informations fournies ne seront pas utilisées à d'autres fins.

6.3 Gestion des conflits

Les informations fournies ne seront traitées que pour garantir que les meilleurs intérêts de l'ASC Malika Surf sont préservés. Les informations fournies ne seront pas utilisées à d'autres fins.

6.3.1 Le Président de l'ASC Malika Surf et le bureau directeur du programme Surfids Shredding Senegal seront responsables de l'examen des formulaires de déclaration des intérêts et du registre, ainsi que de conseiller sur toute action nécessaire pour gérer un conflit particulier. Si un conflit peut être géré, le processus doit être clair et consigné dans le registre.

6.3.2 Le conflit d'intérêts peut survenir de diverses manières ; la situation la plus probable est lors d'une réunion ou d'un processus de sélection d'athlètes ou de choix d'entraîneurs. Par conséquent, nous avons mis en place le processus suivant à suivre :

a) à chaque réunion :

Le Président de la réunion est tenu de demander aux participants de déclarer tout intérêt lié à un point à l'ordre du jour. Toutes les notifications (y compris "aucun") doivent être rapportées dans le procès-verbal de la réunion, ainsi que les actions prises par le Président pour gérer le conflit.

b) lors d'une réunion de sélection / session d'entraînement s'il y a du favoritisme.

c) lors de l'attribution du budget, si un bénéficiaire a des liens de parenté avec un membre du bureau ou du personnel (par exemple, dans le cas de l'insertion d'un bénéficiaire du programme SKSS dans une école privée ou de la participation à une formation professionnelle), cela doit être pris en compte, tout comme la répartition du matériel de surf entre les bénéficiaires.

6.3.3 Si une décision de conflit est contestée, toutes les informations doivent être référées au comité directeur qui sera responsable de l'examen de la décision prise avec le Président et de la fourniture de recommandations écrites pour toute action.

7. Pratique à suivre si on est confronté à un conflit d'intérêts

Nous reconnaissons la meilleure pratique dans le cas qu'un membre de l'ASC Malika Surf soit confronté à un conflit d'intérêt et nous invitons les concernés à :

- ne pas participer aux discussions sur certaines affaires;
- ne pas participer aux décisions relatives à certaines affaires ;
- s'écarter de toute implication dans une tâche ou une décision de sélection particulière;
- déclarer au moment opportun un intérêt lié à un sponsor ou à un tiers particulier.

8. Conflits qui ne peuvent pas être gérés

Des situations peuvent survenir où le Président décide qu'il n'est pas possible de gérer le conflit. Dans ces circonstances, le Président demandera une réunion avec la personne concernée pour discuter et convenir de la marche à suivre. Le registre doit être noté en conséquence avec la date de l'accord ; les détails complets peuvent ou non être inclus selon ce qui a été convenu et le niveau de confidentialité.

9. Conclusion

Cette politique de gestion des conflits d'intérêts vise à garantir que l'ASC Malika Surf opère dans un cadre éthique, transparent et conforme aux standards de bonne gouvernance. En définissant des règles et des procédures claires pour identifier, déclarer et gérer les conflits d'intérêts, nous protégeons l'intégrité de notre association et assurons la confiance de nos membres, partenaires et parties prenantes.

La mise en œuvre rigoureuse de cette politique renforce notre engagement à servir les intérêts de l'organisation et de la communauté sans compromettre notre impartialité ni notre transparence. Cette politique sera régulièrement révisée afin de rester adaptée à l'évolution de nos activités et aux meilleures pratiques du secteur, garantissant ainsi que l'ASC Malika Surf continue de remplir sa mission avec professionnalisme et responsabilité.

10. Annexe : Formulaire de Conflit d'intérêt de l'ASC Malika Surf

Ce formulaire doit être complété au moins une fois par an par tout le personnel identifié de l'ASC Malika Surf. Il est conforme aux exigences de la Politique de Conflit d'Intérêts de l'ASC Malika Surf, telle que modifiée de temps à autre.

La politique de conflit d'intérêts stipule :

Les membres du comité, les entraîneurs, les employés, les bénévoles et les autres agissant au nom de l'ASC Malika Surf doivent être exempts de tout conflit d'intérêts qui pourrait influencer négativement leur jugement, leur objectivité ou leur loyauté envers l'association.

Le document complet de la politique doit être lu avant de remplir ce formulaire, et votre remplissage confirme qu'il a été lu et compris. Si vous avez des questions concernant la politique ou ce formulaire, veuillez contacter le Président avant de le remplir.

Nom	
Poste occupé dans l'ASC	
Poste occupé dans SKSS	

L'ASC Malika Surf accepte que les personnes puissent participer à des activités financières, commerciales, caritatives et autres légitimes en dehors de leurs rôles au sein de Malika Surf et SKSS, mais tout conflit d'intérêt potentiel soulevé par ces activités doit être divulgué.

N.B. Un conflit d'intérêt inclut les conflits perçus et potentiels ainsi que les conflits d'intérêts réels.

Veuillez répondre en conséquence. Si vous répondez oui à une question, veuillez fournir plus de détails ci-dessous.

MERCİ DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES		OUI	NON
1.	Y a-t-il une relation, interne ou externe à l'ASC Malika Surf, qui pourrait causer un conflit d'intérêt réel, perçu ou potentiel avec vos activités au sein de l'ASC ?		
2.	Avez-vous ou une personne connectée à vous effectué un travail bénévole ou rémunéré au cours des 12 derniers mois qui pourrait causer un conflit d'intérêt réel, perçu ou potentiel avec vos activités au sein de l'ASC Malika Surf ?		
3.	À votre connaissance, avez-vous ou une personne connectée à vous une relation significative ou influente avec, ou un intérêt financier dans, une organisation avec laquelle l'ASC Malika Surf a une relation, financière ou autre ?		
4.	Au cours des 2 dernières années, avez-vous ou une personne connectée à vous eu des relations personnelles avec un sponsor existant ou un sponsor potentiel connu de l'ASC Malika Surf ?		
5.	Êtes-vous ou une personne connectée à vous, actuellement ou au cours des 2 dernières années, membre d'un autre club sportif ou d'une autre association sportive ?		
6.	À votre connaissance, avez-vous ou une personne connectée à vous un autre intérêt qui pourrait constituer un conflit d'intérêt ?		

Veillez compléter le tableau ci-dessous pour toutes les questions auxquelles vous avez répondu OUI.

Un **intérêt** est un intérêt financier ou non financier impliquant vous-même ou une personne connectée.

Une **personne connectée** est toute personne avec laquelle vous avez (ou aviez) une relation qui est susceptible de sembler à une personne raisonnable influencer votre objectivité, y compris, mais sans s'y limiter, la famille proche, le partenaire et les amis personnels proches.

	Détails du Conflit	Moi même	Nom de la Personne Connectée	Conflit Actuel	Conflit Perçu	Conflit Potentiel
1						
2						
3						
4						
5						
6						

- Je reconnais avoir lu et compris la politique de l'ASC Malika Surf concernant le conflit d'intérêt.
- Je confirme que j'ai répondu aux questions du mieux que je pouvais et que les informations fournies sont vraies et correctes.
- Je comprends que si des informations s'avèrent fausses ultérieurement, je pourrais être soumis à des mesures disciplinaires.
- Je comprends que certaines ou toutes ces informations peuvent être utilisées par l'ASC Malika Surf pour établir un registre des conflits.

**Cette information est collectée uniquement dans le but de gérer les conflits.*

Elle peut, dans certaines circonstances, être considérée comme des informations personnelles sensibles et sera donc gérée en conséquence.

Fait à, le

Signature